

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 73 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.1			
Code	PEPS3B73PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) HELHa Gosselies Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Christian MOL (christian.mol@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant construira ou adaptera des outils d'observation afin d'identifier les caractéristiques spécifiques des élèves rencontrés en stage. Sur cette base, il construira des outils de différenciation et d'évaluation.

L'étudiant détectera certaines difficultés d'apprentissage rencontrées par des élèves dans le cadre d'un stage et proposera des dispositifs adaptés afin de permettre à ces élèves de lutter contre les difficultés identifiées.

L'étudiant effectuera une analyse réflexive des dispositifs mis en oeuvre sur le terrain pour amener tous les élèves à apprendre.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B73PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 30 h / 2 C
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B73PSA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 20
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation			
Code	12_PEPS3B73PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Joelle MATTENS (joelle.mattens@helha.be) Emeline CHERDON (emeline.cherdon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique et pratique, à différencier son enseignement et à concevoir des dispositifs d'apprentissage ajustés aux besoins spécifiques des enfants.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Développer une attitude d'observation la plus objective possible des élèves par l'utilisation d'outils critériés.

Apprendre à travailler en équipe, et particulièrement entre collègues préscolaires et primaires.

Mettre en lumière les spécificités mais surtout les similitudes dans les missions de chacun.

Prendre conscience de la différenciation et de la nécessité d'une continuité dans les cycles d'apprentissage.

S'approprier des concepts et des contenus théoriques.

Construire des outils d'apprentissage et les adapter.

Analyser de manière réflexive les dispositifs d'apprentissage.

Adopter une attitude réflexive sur les méthodes de différenciation et les contenus abordés dans le cadre du cours, et de les ajuster.

S'informer, se renseigner, se documenter, récolter des informations...

Concevoir une séquence d'apprentissage et savoir la justifier.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La différenciation pédagogique: domaines, champs et pratiques de différenciation.

Troubles et difficultés d'apprentissage.

L'enseignement spécialisé: fonctionnement, types de handicaps, P.I.A., plans orthopédagogiques.

La langue de scolarisation.

Travail en cycle.

Démarches d'apprentissage

Démarche interactive.

Présentation et analyse de pratiques, d'outils.

Réflexion seuls et/ou en groupe.

Rencontre avec différents professionnels de l'éducation.

Expérimentation lors d'un stage dans l'enseignement spécialisé.

Dispositifs d'aide à la réussite

Echanges entre étudiants et/ou avec l'enseignant.
Interaction en groupe.

Sources et références

Notamment

AGERS, (2007). Pratiques de pédagogie différenciée. Bruxelles : Ministère Communauté française
AGERS, (2012). Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage. Bruxelles : Ministère Communauté française
Bour, P. Vers la mise en oeuvre de pratiques de pédagogie différenciée. L'éducateur. Bruxelles. n°9 avril 2002
Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences., Montréal : Ed.Chenelière
Gélinas, F. et Roussel, M., (2006). Les intelligences multiples dès la maternelle. Montréal : Ed.Chenelière
Le référentiel des compétences initiales (2020). Bruxelles : FW-B.

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et bibliographie fournies par le professeur.

Portefeuilles de lecture.

Documents Vidéo.

Conférences.

Personnes ressources : G. Vandecasteele, P. Bigot, E. Bailly...

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen mixte. Dépôt d'un dossier + présentation orale.

Présence obligatoire aux activités et aux séminaires (conférences, ...) qui préparent à l'examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En cas de certificat médical pour les activités obligatoires, des modalités de rattrapage seront négociées avec le professeur.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).